



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Büro für Flugunfalluntersuchungen BFU
Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation BEAA
Ufficio d'inchiesta sugli infortuni aeronautici UIIA
Uffizi d'inquisiziun per accidents d'aviatica UIAA
Aircraft accident investigation bureau AAIB

2008

**Statistiques des accidents d'aéronefs
immatriculés en Suisse survenus en Suisse et
à l'étranger ainsi que des accidents survenus
en Suisse à des aéronefs immatriculés à
l'étranger**

Table des matières		Page
1.	Avant-propos	2
2.	Définitions	2
3.	Tabelles et graphiques	4
3.1	Évolution: 1997 – 2008	4
3.1	Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse, nombre d'aéronefs et personnes blessées mortellement	4
3.1.1	Aéronefs immatriculés en Suisse avec un MTOM supérieur à 5'700 kg	5
3.1.2	Aéronefs immatriculés en Suisse jusqu'à un 5'700 kg MTOM	6
3.1.3	Graphique du tableau récapitulatif d'accidents et d'incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse et personnes blessées mortellement	7
3.2	Données d'accidents et personnes blessées – période 2008 / 2007	8
3.2.1	Accidents et incidents graves, avec et sans personnes blessées, d'aéronefs immatriculés en Suisse survenus en Suisse et à l'étranger et d'aéronefs immatriculés à l'étranger survenus en Suisse	8
3.2.2	Nombre d'aéronefs et d'accidents / d'incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse	9
3.2.3	Accidents et incidents graves selon le type des aéronefs immatriculés en Suisse	10
3.2.4	Phases de vol – accidents et incidents graves des aéronefs immatriculés en Suisse survenus en Suisse et à l'étranger ainsi que des aéronefs immatriculés à l'étranger survenus en Suisse	11
3.2.5	Personnes accidentées selon leur fonction lors d'accidents et d'incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse survenus en Suisse et à l'étranger et d'aéronefs immatriculés à l'étranger survenus en Suisse	12
4.	Liste des rapports publiés en 2008 par le Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation	13

1. AVANT-PROPOS

L'enquête sur les accidents d'aviation vise à élucider les circonstances et les causes des accidents ou des incidents graves afin de prévenir la répétition de cas analogues.

L'enquête et les rapports d'enquête n'ont pas pour objectif d'apprécier juridiquement les circonstances de l'accident.

La présente statistique contient tous les accidents ou incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse survenus en Suisse et à l'étranger ainsi que les accidents survenus en Suisse à des aéronefs immatriculés à l'étranger qui ont été annoncés au Bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aviation (BEAA).

Ne sont pas subordonnés à l'enquête les accidents de parachutistes, de planeurs de pente, de cerfs-volants, de parachutes ascensionnels, de ballons captifs et de modèles réduits d'aéronefs.

2. DÉFINITIONS

(selon l'Ordonnance relative aux enquêtes sur les accidents d'aviation et sur les incidents graves OEAA)

Définition de quelques termes utilisés dans le cadre des enquêtes d'accidents:

<i>Accident</i>	Événement lié à l'exploitation d'un aéronef – dans la mesure où une personne se trouve à bord dans l'intention d'effectuer un vol – à l'occasion duquel:
	a) une personne se trouvant soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'aéronef, est tuée ou grièvement blessée;
	b) l'aéronef subit un dommage qui altère notablement sa résistance, ses performances ou ses caractéristiques de vol, et qui nécessite en général une réparation importante ou le remplacement de l'élément endommagé;
	c) l'aéronef a disparu ou s'est écrasé en un endroit inaccessible.

Ne sont pas considérés comme accidents:

les décès et les blessures qui ne sont pas directement en rapport avec l'exploitation de l'aéronef; les décès et les blessures dont sont victimes des personnes qui se tenaient, sans y être légitimées, hors d'une zone réservée aux équipages et aux passagers; ne sont également pas réputés tels les pannes de moteur et dommages limités à un moteur, à ses accessoires ou aux pales d'hélices, les dommages au carénage, les déformations légères ainsi que les petites perforations du revêtement; les dommages aux extrémités des ailes et des pales de rotor, aux antennes, aux pneus ou aux freins.

Blessure grave

Blessure dont est victime une personne lors d'un accident et qui présente les particularités suivantes:

- a) elle nécessite une hospitalisation de 48 heures au moins dans les sept jours à compter de l'événement;
- b) elle comporte la fracture d'un os (font exception les fractures simples des doigts, des orteils ou du nez);
- c) elle présente des déchirures entraînant des hémorragies graves, la lésion d'un nerf, d'un muscle ou d'un tendon;
- d) elle entraîne la lésion d'un organe interne;
- e) elle implique des brûlures du 2^e et 3^e degrés ou affectant plus de 5 % de la surface du corps;
- f) elle a de toute évidence été provoquée par des matières infectieuses ou par une radiation nocive.

Blessure mortelle

Blessure grave conduisant à la mort dans les 30 jours.

Grand avion

Avion ayant une masse maximale admissible au décollage (MTOM – maximum take-off mass) égal ou supérieur à 5'700 kg, rangé dans la catégorie de navigabilité standard (sous-catégorie des avions de transport) ou comprenant plus de dix sièges pour les passagers et l'équipage.

État d'immatriculation

État sur le registre matricule duquel l'aéronef est inscrit.

État constructeur

Le ou les États ayant certifié la navigabilité du prototype.

État exploitant

État dans lequel l'entreprise de transport aérien a son siège principal ou permanent.

3. TABELLES ET GRAPHIQUES

3.1 Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse

Année	Nombre d'aéronefs ¹⁾	Heures de vol ¹⁾	Personnel navigant Licences ¹⁾	Nombre d'accidents enquêtés	Nombre d'accidents avec enquête sommaire	Total accidents	Incidents graves (incl. Airprox) ³⁾	Nombre d'Airprox enquêtés ⁴⁾	Accidents et incidents graves ³⁾	Personnes tuées
1997	4'058	750676 ²⁾	18'876	25	44	69	0	0	69	26
1998	4'039	739'236	19'055	23	23	46	1 r	2	47 r	250
1999	4'021	778'373	19'117	39	14	53	11 r	10	64 r	19
2000	4'048	828'363	19'596	22	31	53	21 r	22	74 r	51
2001	4'067	758'470	18'686	28	18	46	14 r	13	60 r	50
2002	4'030	844'389	17'754	24	26	50	12 r	13	62 r	16
2003	3'972	873'540	16'936	38	32	70	18 r	19	88 r	24
2004	3'893	749'535	16'382	29	34	63	10 r	14	73 r	14
2005	3'841	768'643	15'501	22	37	59	12 r	9	71 r	15
2006	3'822	715'572	15'368	27	31	58	10 r	7	68 r	10
2007	3'813	766'557	15'076	23	20	43	4 r	6	47 r	12
2008	3'765	784'548	14'691	28	19	47	5	6	52	11

¹⁾ Source: Office fédéral de l'aviation civile

²⁾ Nouvelle méthode de calcul par l'Office fédéral de l'aviation civile à partir de 1997

³⁾ Incl. Airprox d'aéronefs immatriculés en Suisse

⁴⁾ Incl. Airprox d'aéronefs immatriculés à l'étranger

r corrigé/rectifié par rapport à l'édition précédente

3.1.1 Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse avec un MTOM supérieur à 5'700 kg

Année	Nombre d'aéronefs ¹⁾	Heures de vol ¹⁾	Nombre d'accidents enquêtés	Nombre d'accidents avec enquête sommaire	Total accidents	Incidents graves (incl. Airprox) ³⁾	Nombre d'Airprox enquêtés ⁴⁾	Accidents et incidents graves ³⁾	Personnes tuées
1997	229	375'398 ²⁾	2	0	2	0	0	2	0
1998	246	412'000	3	0	3	1 r	2	4 r	229
1999	256	427'674	1	0	1	11 r	10	12 r	0
2000	285	456'200	3	0	3	21 r	22	24 r	31
2001	306	425'641	7	0	7	14 r	13	21 r	26
2002	304	490'555	3	0	3	12 r	13	15 r	0
2003	257	504'998	3	0	3	18 r	19	21 r	0
2004	248	435'820	1	0	1	10 r	14	11 r	0
2005	241	445'228	0	0	0	12 r	9	12 r	0
2006	248	434'050	1	0	1	8 r	7	9 r	0
2007	260	393'368	3	0	3	0 r	5	3 r	1
2008	285	385'686	1	0	1	3	5	4	0

¹⁾ Source: Office fédéral de l'aviation civile

²⁾ Nouvelle méthode de calcul par l'Office fédéral de l'aviation civile à partir de 1997

³⁾ Incl. Airprox d'aéronefs immatriculés en Suisse

⁴⁾ Incl. Airprox d'aéronefs immatriculés à l'étranger

r corrigé/rectifié par rapport à l'édition précédente

3.1.2 Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse jusqu'à 5'700 kg MTOM

Année	Nombre d'aéronefs ¹⁾	Heures de vol ¹⁾	Nombre d'accidents enquêtés	Nombre d'accidents avec enquête sommaire	Total accidents	Incidents graves (incl. Airprox) ³⁾	Nombre d'Airprox enquêtés ⁴⁾	Accidents et incidents graves ³⁾	Personnes tuées
1997	3'577	375'278 ²⁾	23	44	67	0	0	67	26
1998	3'542	327'236	20	23	43	0	0	43	21
1999	3'429	350'699	38	14	52	0	0	52	19
2000	3'763	372'436	19	31	50	0	0	50	20
2001	3'761	332'829	21	18	39	0	0	39	24
2002	3'726	353'834	21	26	47	0	0	47	16
2003	3'715	368'542	35	32	67	0	0	67	24
2004	3'645	313'715	28	34	62	0	0	62	14
2005	3'600	323'415	22	37	59	0	0	59	15
2006	3'574	281'522	26	31	57	2	0	59	10
2007	3'553	373'189	20	20	40	4	1	44	11
2008	3'480	398'862	27	19	46	2	1	48	11

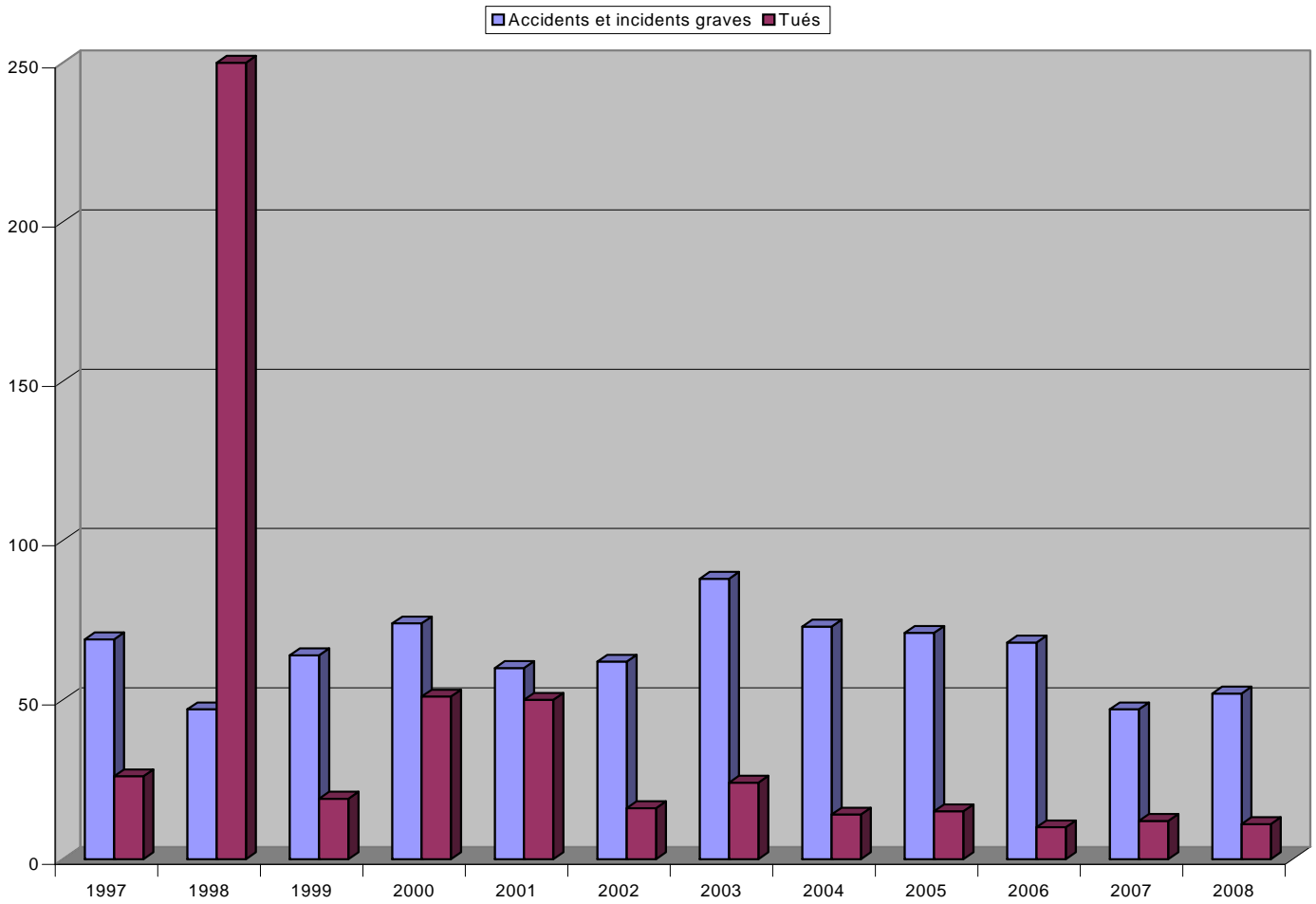
¹⁾ Source: Office fédéral de l'aviation civile

²⁾ Nouvelle méthode de calcul par l'Office fédéral de l'aviation civile à partir de 1997

³⁾ Incl. Airprox d'aéronefs immatriculés en Suisse

⁴⁾ Incl. Airprox d'aéronefs immatriculés à l'étranger

3.1.3 Graphique du tableau récapitulatif d'accidents et d'incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse



3.2 Récapitulatif des accidents et incidents graves pour la période 2007 / 2008

3.2.1 Accidents et incidents graves avec et sans personnes blessées d'aéronefs immatriculés en Suisse survenus en Suisse et à l'étranger et d'aéronefs immatriculés à l'étranger survenus en Suisse

	Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse						Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse						Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés à l'étranger					
	survenus en Suisse						survenus à l'étranger						survenus en Suisse					
	Total		avec dommages corporels		sans dommages corporels		Total		avec dommages corporels		sans dommages corporels		Total		avec dommages corporels		sans dommages corporels	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Total	49	37 r	17	9	32	28 r	3	10	0	1	3	9	14	16 r	5	0	9	16 r
Avions jusqu'à 2'250 kg MTOM	23	20	4	3	19	17	2	4	0	0	2	4	8	4	4	0	4	4
Avions entre 2'250 - 5'700 kg MTOM	1	3	0	2	1	1	0	2	0	0	0	2	2	4	1	0	1	4
Avions supérieurs à 5'700 kg MTOM	3	1 r	0	0	3	1 r	1	1	0	0	1	1	3	7 r	0	0	3	7 r
Hélicoptères	8	7	3	2	5	5	0	3	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0
Motoplaneurs / Planeurs	12	6	8	2	4	4	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1
Ballons et dirigeables	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

r corrigé/rectifié par rapport à l'édition précédente

3.2.2 Accidents et incidents graves d'aéronefs immatriculés en Suisse

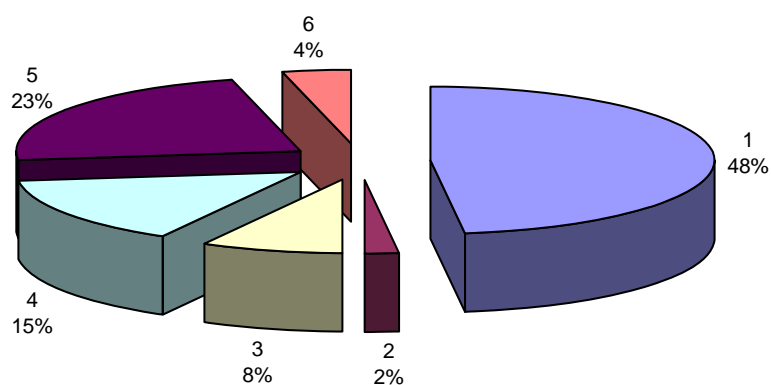
	Nombre d'aéronefs ¹⁾ (01.01.2008)		Total des accidents et incidents graves	
	2008	2007	2008	2007
Avions jusqu'à 2'250 kg MTOM	1'468	1'492	25	24
Avions entre 2'250 – 5'700 kg MTOM	147	161	1	5
Avions supérieurs à 5'700 kg MTOM	285	260	4	2 r
Hélicoptères	307	290	8	10
Motoplaneurs et planeurs	1'121	1'152	12	6
Ballons et dirigeables	437	458	2	0
Total	3'765	3'813	52	47 r

1) Source: Office fédéral de l'aviation civile
r corrigé/rectifié par rapport à l'édition précédente

3.2.3 Accidents et incidents graves par genre d'aéronefs immatriculés en Suisse

	2008	2007
Avions jusqu'à 2'250 kg MTOM	48 %	51 % r
Avions entre 2'250 – 5'700 kg MTOM	2 %	11 % r
Avions supérieurs à 5'700 kg MTOM	8 %	4 % r
Hélicoptères	15 %	21 % r
Motoplaneurs et planeurs	23 %	13 % r
Ballons et dirigeables	4 %	0 %

r corrigé/rectifié par rapport à l'édition précédente

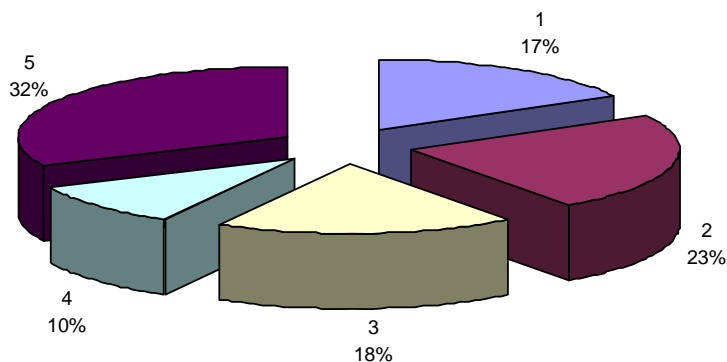


Légende:

- 1 Avions jusqu'à 2'250 kg MTOM
- 2 Avions entre 2'250-5'700 kg MTOM
- 3 Avions supérieurs à 5'700 kg MTOM
- 4 Hélicoptères
- 5 Motoplaneurs et planeurs
- 6 Ballons et dirigeables

3.2.4 Phases de vol (accidents et incidents graves des aéronefs immatriculés en Suisse survenus en Suisse et à l'étranger ainsi que des aéronefs immatriculés à l'étranger survenus en Suisse)

	Au sol et roulage/ Vol stationnaire		Décollage et montée		Croisière		Descente/ Approche		Atterrissage		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Avions jusqu'à 2'250 kg MTOM	7	4	9	8	4	4	2	0	11	12	33	28
Avions entre 2'250–5'700 kg MTOM	1	1	0	2	0	4	1	0	1	2	3	9
Avions supérieurs à 5'700 kg MTOM	1	0	1	0	2	3	2	2	1	4	7	9
Hélicoptères	2	0	1	1	0	1	2	4	3	4	8	10
Motoplaneurs / Planeurs	0	0	3	0	6	2	0	1	4	4	13	7
Ballons et dirigeables	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Total	11	5	15	11	12	14	7	7	21	26	66	63



Légende:

- 1 Au sol et roulage / vol stationnaire
- 2 Décollage et montée
- 3 Croisière
- 4 Descente/Approche
- 5 Atterrissage

4. Liste des rapports d'enquête et rapports finaux publiés en 2008 par le Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation

Numéro	Immatriculation	Date	Lieu
1941	HB-ZER	13.08.2003	Steingletscher, Gde Gadmen/BE
1953	HB-ISE	21.02.2006	Flughafen Zürich
1955	SWR758/EZS1055	10.09.2005	8 NM Nordost HOC DVOR
1971	25TW (F-JZMM)	23.06.2006	St. Imier/BE
1972	HB-LOG	02.03.2006	Locarno/TI
1973	HB-JAD	24.12.2001	Flughafen Basel-Mulhouse
1974	CFG444/AZA9117	28.02.2005	17 NM sud ouest du DVOR de
1975	DWT501/HB-CIG	29.04.2005	2 NM NW vom Flughafen Bern-
1977	EZY9VM/PTI747	11.05.2006	Genève-Aéroport
1978	Rapports sommaires 2007		
1979	HB-PEO	19.08.2006	Flugplatz Langenthal
1980	HB-IXU	12.12.2006	Flughafen Zürich
1981	HB-UCV	19.07.2004	Flugplatz Grenchen
1982	BER1315/HLX3680	17.06.2006	Zürich, 10 NM östlich
1983	EZY2076/KLM57W	29.12.2006	Aéroport de Genève
1984	HB-XXN	14.04.2005	Airolo/TI
1985	HB-IMJ	01.06.2007	Flughafen Zürich
1986	HB-ZGH	27.02.2006	Bätterkinden, Gde Neumatt/BE
u1987	HB-YML	10.10.2007	Kägiswil/OW
1988	HB-FOP	26.10.2002	St. Barthélemy/France
1989	HB-2059	24.10.2004	Bad Ragaz/SG
1990	HB-EYZ	22.06.2001	Monte Settepani/Italie
1991	HB-POD	29.07.2004	Nördl. Flugplatz Zweisimmen/BE
1992	N107FP	03.12.2006	Flugplatz Langenthal
1993	HB-UGA	27.07.2005	Speck-Fehraltorf
1994	HB-XQF	10.07.2003	Planachaux/VD
1995	HB-XKE	26.03.2002	Neuenegg/BE
1996	HB-HFI	17.04.2007	Urnäsch/AR
1997	HB-3270	08.04.2007	Unterägeri/ZG
1998	AFR563B/OHY2451	30.06.2005	MEDAM, 71 NM au SO de Ge-

1999	HB-EXW	08.07.2004	Flugplatz Buochs
2001	HB-XQS	05.03.2006	Flüela Hospiz, Gde Susch/GR
2002	HB-XUA	30.06.2006	Klosters/GR